



HOSPITALISATION PRIVEE COMMERCIALE

La FHP – Le SYNERPA et Le THERMALISME doivent immédiatement répondre aux revendications salariales.

SALAIRES RETRAITES TOUT EST LIÉ

Avec un SMIC à 1747,20 € au 1^{er} mai 2023, l'avenant 32 n'est déjà plus d'actualité.

A la FHP, ce sont 36 coefficients qui se retrouvent en dessous du SMIC. Cette situation engendre un tassement de la grille et remet gravement en cause la reconnaissance des diplômes et des qualifications. Cela constitue un obstacle au recrutement et les employeurs sont confrontés à une vague sans précédent de démissions.

Avec une perte de pouvoir d'achat de plus de 35 % depuis 20 ans, les salariés de notre branche professionnelle n'en peuvent plus. Trop de salariés ont un salaire de base en dessous du SMIC.

Notre secteur doit avoir les moyens à la hauteur de ses besoins pour une prise en charge optimale et de qualité des patients et des résidents et pour améliorer les conditions de travail des salariés.

L'Union Nationale des Syndicats de la Santé Privée FORCE OUVRIERE appelle l'ensemble des salariés de l'Hospitalisation Privée commerciale, à rejoindre massivement la journée de grève et de manifestation du 6 juin, avec comme mot d'ordre :

« AUGMENTEZ LES SALAIRES, PAS L'AGE DE LA RETRAITE !!! »

Dès à présent réunissons partout nos collègues pour faire de cette journée un point d'appui pour obtenir l'ouverture des négociations sur les salaires.

Paris, le 26 mai 2023